

Développer le covoiturage

LE MONDE | 01.09.08 | 16h22 • Mis à jour le 02.09.08 | 09h01

Le prix élevé des carburants et la baisse du pouvoir d'achat sont peut-être l'occasion de relancer et de développer la pratique du covoiturage. Partager les frais d'essence et d'utilisation du véhicule avec un voisin ou un collègue plutôt que de continuer à effectuer seul le trajet domicile-travail permet dans certains cas une économie substantielle.

SUR LE MÊME SUJET

Pratique Faire des économies avec le covoiturage

Les faits Avec ses nouveaux tarifs, la SNCF réduit l'intérêt des S'Miles

SUR LE MÊME SUJET

Les faits Le Q5 d'Audi, un tout-terrain de luxe, pour parader sur le bitume

Les faits "Zac", un terrain de jeu virtuel pour les enfants autistes

Reportage L'esprit conquérant d'Utrecht

RÉACTIONS DES ABONNÉS DU MONDE.FR

Flock :

« Et cependant ce temps, on ne trouve plus de nouveaux gisements compensant l'épuisement de ceux qui sont exploités. Dans 10 ans, nous serons tous en vélo... Sauf les riches qui se déplaceront à cheval et les familles nombreuses en charrette à boeufs. Ca va légèrement changer la vie ! »

"Jusqu'à présent, la proportion de personnes utilisant ce mode de transport est toujours restée inférieure à 1 %", indique Muriel Mariotto, en charge du covoiturage au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), qui dépend du gouvernement.

Faire la route à plusieurs "implique des contraintes et nécessite que l'on fasse confiance à son partenaire. On doit par exemple être certain que le véhicule est bien assuré", ajoute M^{me} Mariotto, pour qui "le choix du mode de transport se fait à la maison, le matin, en fonction des besoins et habitudes de la famille". En effet, le parcours domicile-travail, à l'aller et encore plus au retour, comporte souvent un ou plusieurs arrêts à l'école, au cours de musique ou au supermarché. "Les gens ne sont pas prêts à emprunter le véhicule d'un autre", ajoute Marc Fontanès, directeur de Mobility plus, une société de conseil spécialisée en déplacements. *La voiture demeure le premier endroit où l'on se retrouve avec soi-même après le travail.*

La plupart des trajets commencent désormais sur Internet. On ne compte plus les sites sur lesquels les utilisateurs peuvent, en général gratuitement, proposer un parcours ou répondre à une annonce. Certains de ces sites émanent d'entreprises spécialisées, d'autres de collectivités locales. Leur fréquentation demeure toutefois faible au regard de la population visée, et leur organisation manque parfois de cohérence.

Ainsi, le conseil général de Seine-Maritime a développé, il y a quelques mois, une page Web alors qu'au même moment l'agglomération de Rouen, préfecture du département, lançait son propre site. 90 000 personnes se sont connectées au site départemental depuis le mois de mai, mais seuls 825 trajets ont été effectués.

Malgré des progrès spectaculaires constatés au printemps suite à l'augmentation du baril de pétrole, les responsables des entreprises spécialisées n'osent pas parler de succès. "Le covoiturage fonctionne beaucoup mieux pour les grandes distances", note Frédéric Mazzella, fondateur du site covoiturage.fr. Sur certaines distances, l'intérêt financier est évident. "Un trajet Paris-Lyon coûte 70€ de carburant et 30€ de péage. Chaque passager peut verser l'équivalent de 30€, soit directement, soit en payant le repas. S'ils sont trois, le conducteur rentrera dans ses frais et la fois suivante, il cherchera désespérément des compagnons !", a calculé M. Mazzella.

Chez l'un de ses concurrents, covoiturage.com, le PDG Thomas Helin observe que "les deux tiers des parcours effectués demeurent ponctuels". Les utilisateurs des services en ligne sont majoritairement jeunes, souvent étudiants, et apprécient le covoiturage pour se rendre en week-end, en vacances ou à un festival. Pour convaincre les automobilistes réguliers, M. Mazzella admet qu'il faut "générer la confiance". Il propose au conducteur et aux passagers de noter leurs "covoitureurs". "La pratique du covoiturage se développera d'autant plus facilement que l'on disposera d'informations précises sur ses compagnons de voyage", estime-t-il.

Le département de Seine-Maritime a pour sa part créé des aires de stationnement destinées aux automobilistes concernés. "Il s'agit de parkings sécurisés et éclairés dont certains sont déjà utilisés pour le covoiturage", raconte Didier Marie, président (PS) du conseil général. En Bretagne, le Morbihan essaie de se coordonner avec ses voisins. "Lorsqu'un voyageur cherche un trajet qui dépasse les limites du département, on lui propose un lien externe", explique Marc Letourneux, le M. Covoiturage du conseil général. La véritable montée en puissance du service

pourrait venir de la vulgarisation des technologies. "L'idéal serait que l'utilisateur puisse être informé, par SMS, du départ prochain d'une voiture. L'usage du GPS pourrait aussi favoriser les mises en relation", assure M^{me} Mariotto, au Certu.

Durant l'été, un autre type de service s'est développé de manière inattendue, qui met en relation les automobilistes voyageant d'une ville à une autre avec les personnes souhaitant transporter de petits objets à moindre frais. "On ne pensait pas avoir un tel succès !", s'exclame Jean-François Rey, l'un des fondateurs du site colis-voiturage.fr, qui affirme qu'en quelques semaines, "environ 300 colis de faible valeur, comme des tabourets de bar ou des vieux matelas, ont été transportés".

Principaux sites de covoiturage :

www.covoiturage.fr

www.covoiturage.com

www.123envoiture.com

www.covoiturage76.net

www.colis-voiturage.fr

Olivier Razemon

Article paru dans l'édition du 02.09.08.